

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Prochain Conseil Municipal

Nous vous informons que le **prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 3 mars 2026**, à 19h, en Mairie de Bournezeau.

A l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 février 2026
2. Information des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations de signature
3. Comptes rendus des commissions et comités
 - Comité « Voirie » du 11 février 2026
4. Finances
 - Approbation du compte financier unique 2025 du budget principal
 - Approbation du compte financier unique 2025 des budgets annexes : « Salle du Mitan Vendéen », « Camping les Humeaux », lotissement « Fief du Château », lotissement « Le Haut Bois »
 - Résultat de l'exploitation de service 2025 du budget principal
 - Résultat de l'exploitation de service 2025 des budgets annexes : Salle du Mitan, Camping les Humeaux, lotissement « Fief du Château » et lotissement « Le Haut Bois »
 - Établissement Public Foncier - Bilan de clôture d'actions foncières 2025
 - Établissement Public Foncier - Bilan annuel des dépenses d'actions foncières 2025
 - Bilan annuel des acquisitions et cessions foncières opérées sur le territoire en 2025
 - Autorisation de programme et crédits de paiements AP/CP n° 2022-01 – Réhabilitation et extension de la mairie - Modification
 - Autorisation de programme et crédits de paiements AP/CP n° 2022-02 – Bibliothèque - Modification
 - Autorisation de programme et crédits de paiements AP/CP n° 2024-01 – Réalisation de commerces et de logements
 - Autorisation de programme et crédits de paiements AP/CP n° 2024-02 – Restauration de l'église de Bournezeau
 - Subventions aux associations (hors scolaires) 2026
 - Subventions aux activités scolaires 2025-2026
 - Frais de fonctionnement écoles 2025-2026 et participation : communes extérieures et OGEC

- . Subventions Familles Rurales 2025-2026
 - . Approbation du budget primitif 2026 du budget principal
 - . Approbation du budget primitif 2026 des budgets annexes : « Salle du Mitan Vendéen », « Camping les Humeaux », lotissement « Fief du Château » et lotissement « Le Haut Bois »
 - 5. Marchés publics
 - . Désimperméabilisation et renaturation de la place de la Mairie : Demande de subvention au titre du Fonds vert 2026
 - . Avenant au marché de travaux de construction d'un terrain de tennis avec parking et allée piétonne
 - . Avenants au marché de travaux pour la réalisation de deux commerces et deux logements
 - . Avenant au marché de travaux pour la restauration de l'église de Bournezeau
 - 6. Réseaux
 - . Travaux de renouvellement et de déplacement d'un poteau incendie
 - 7. Ressources Humaines
 - . Mise à jour du tableau des effectifs à la suite d'un avancement de grade
 - 8. Administration générale
 - . Revalorisation des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers municipaux délégués
 - 9. Questions diverses
- Ouvert à tous.

Plantation de haies

Dans le cadre de son plan biodiversité climat le département de la Vendée propose, en collaboration avec la commune, **un programme de plantations de haies et de bosquets** pour les particuliers **hors agglomération** et les agriculteurs. Cette opération est subventionnée à 80%. Les 20% restant concernent la préparation du terrain et la plantation, ce qui veut dire que cette action est gratuite pour les personnes volontaires. Si vous êtes intéressés, veuillez vous adresser à l'accueil de la Mairie en indiquant votre nom, vos coordonnées et le linéaire à planter.

Vote par procuration

Vous allez être absent le jour du vote aux élections ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Nous vous invitons à effectuer cette démarche le plus tôt possible car en raison des délais d'acheminement et de traitement des procurations, si la mairie ne recevait pas votre procuration à temps, vous risqueriez de ne pas pouvoir voter. Vous avez la possibilité de remplir le [formulaire en ligne](#) avant de vous rendre obligatoirement dans une gendarmerie, un commissariat de police ou au Tribunal pour la valider.

Campagne d'élagage

Dans le cadre d'une campagne d'élagage à proximité du réseau public de distribution d'électricité moyenne tension sur la commune, **l'entreprise AREMAS** interviendra pour le compte d'Enedis **du lundi 2 mars au vendredi 13 mars**. Les travaux consisteront à dégager l'accès à certains interrupteurs aériens sur poteaux ainsi qu'à des postes de distribution d'électricité. Ce nettoyage des abords des ouvrages est réalisé à l'initiative et à la charge d'Enedis, indépendamment du statut foncier du terrain où ces ouvrages sont implantés. Il vise à garantir leur bonne accessibilité ainsi que la sécurité des biens et des personnes. Pour rappel, l'entretien général des parcelles sur lesquelles se trouvent des postes de distribution d'électricité reste à la charge du propriétaire du terrain. Nous vous remercions de faciliter l'accès aux postes et poteaux situés sur les propriétés privées. Les agents mandatés seront en mesure de présenter un badge professionnel ainsi que la lettre de mandatement d'Enedis.

Déchets d'amiante

Une collecte gratuite des déchets d'amiante est proposée aux particuliers du territoire de Sycléa.

En mars et avril, des collectes auront lieu :

- à la déchèterie de Montournais :
 - . Lundi 16/03/2026 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
 - . Lundi 13/04/2026 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
- à la déchèterie des Essarts :
 - . Vendredi 17/04/2026 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Les déchets concernés sont les éléments en amiante-ciment tels que des plaques ondulées, des éléments de façades ou encore des canalisations.

Pour bénéficier de ce service, une **inscription est obligatoire** auprès des services de [SYCLEA](#) en appelant au 02.51.57.11.93.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Les Amis de la bibliothèque : soirée jeux de société

Attention, changement de jour !

Tout au long de l'hiver, la bibliothèque vous a proposé une soirée jeux de société chaque premier jeudi du mois, à 20h, pour les adultes (à partir de 16 ans).

Ce mois-ci exceptionnellement, la séance aura lieu le **mercredi 4 mars même lieu, même heure**. Des jeux vous seront proposés mais chacun peut aussi apporter les siens, pour partager, faire découvrir, ou redécouvrir, des jeux de cartes, de plateau, etc.

Venez nombreux !

Les Amis de la bibliothèque : assemblée générale

L'association des Amis de la Bibliothèque a le plaisir de vous convier à son assemblée générale, le **samedi 7 mars à 10h30**, à la maison des associations. Un diaporama sur les différents événements de l'année passée vous sera proposée, ainsi que le verre de l'amitié pour clôturer la séance.

Amicale Laïque : repas à emporter

L'Amicale Laïque de l'école publique vous rappelle qu'elle organise une vente de repas à emporter le **samedi 7 mars 2026**.

Deux menus adulte sont proposés : Burger + crêpe : 10 € ou Choucroute + crêpe : 12 €

Un menu enfant est également disponible au prix de 6 €.

La réservation **est obligatoire jusqu'au 27 février 2026**, sur le site [HelloAsso](#) ou par SMS au 06.76.17.71.93.

Les repas seront à retirer à la salle du Mitan, entre 18 h et 20 h.

POUR RAPPEL

Seniors au Pays de Chantonay

Nous vous rappelons que le CIAS du Pays de Chantonay organise des activités à destination des plus de 60 ans : ateliers numériques, ciné-seniors, balades santé, ateliers vitalité, etc...

→ Retrouvez le programme complet des activités organisées jusqu'à mars 2026, sur le site de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, [en cliquant ici](#).

Lotissement communal "Le Haut Bois"

Nous vous rappelons qu'un lot est disponible à la réservation 🏠 dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune en cliquant ici ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda

03/03/2026

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal aura lieu le mardi 3 mars 2026, à 19h, à la Mairie de Bournezeau



03/03/2026

Atelier d'écriture

à la bibliothèque de Bournezeau



04/03/2026

Soirée jeux de société

La bibliothèque de Bournezeau vous invite à une soirée jeux de société



07/03/2026

Repas à emporter

organisé par l'Amicale Laïque



12/03/2026

Repas de printemps

organisé par l'association du Club de l'amitié



14/03/2026

Loto

organisé par l'association Passion Handisport



Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr
Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau

2 place de la Mairie

85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

 Site internet : <http://bournezeau.fr>